

Rapport du président



En 2015, la conjoncture économique a subi un nouveau ralentissement dans plusieurs pays européens, mais aussi dans certaines des plus grandes puissances mondiales. Les tendances positives enregistrées en 2014 ne se sont donc pas confirmées.

S'agissant du marché équin, l'année 2015 a fort mal débuté avec l'abandon par la BNS du taux plancher de change du franc suisse avec l'euro. Concrètement, il en est résulté une augmentation du prix des chevaux FM à l'étranger de 1500 francs environ. De plus, les pays européens dans lesquels les éleveurs suisses vendent des chevaux ont porté leur taux de TVA à 20 % pour tous les équidés alors qu'il se situait à 7 ou 8 % pour ceux destinés à l'élevage antérieurement. Enfin, selon l'accord signé à Nairobi au mois de décembre, le Canton du Jura a été contraint de renoncer à sa contribution versée à l'exportation pour atténuer les obstacles tarifaires imposés par les états européens.

Ces événements exercent évidemment des effets extrêmement négatifs sur les conditions d'exportations de nos chevaux et diminuent nos perspectives de vente dans les pays de l'UE. Quant au marché suisse, les conditions d'accès qui le caractérisent font que les importations - légales ou illégales - se poursuivent à un rythme élevé et qu'il est engorgé par les races étrangères. Selon les données de la BDTA équine, on en compterait actuellement plus de 150. Il s'agit en fait d'un marché juteux qui porte le plus souvent sur des chevaux de qualité médiocre. Mais l'exotisme séduit toujours... Venons-en aux principales activités déployées par notre fédération durant cette année 2015.

1) Signature d'une convention avec la « Freiburger Pferde Stiftung »

A l'avenir, il conviendra de trouver des solutions diverses aux nombreux problèmes ardues auxquels les éleveurs sont confrontés. Il faudra notamment améliorer l'image de notre cheval en Suisse et à l'étranger, prospecter de nouveaux marchés au plan international, intensifier notre action de promotion, atténuer les effets des obstacles aux exportations et réduire les coûts de nos prestations. Ce plan d'action impliquera des moyens financiers nouveaux qui devraient, en tout ou partie, provenir de l'économie privée. Or les moyens financiers à disposition de notre fédération se réduisent fortement d'années en années du fait des baisses d'effectifs de chevaux et des réductions des aides financières publiques. C'est la raison pour laquelle nous avons envisagé de créer une fondation ou d'établir une collaboration avec une fondation existante. Finalement, c'est cette dernière solution qui a été retenue pour diverses motifs pratiques et stratégiques.

C'est dans cet esprit que la FSFM a signé une convention de collaboration avec la « Freiburger Pferde Stiftung ». Deux de nos représentants siégeront dès le printemps 2016 dans le conseil de cette fondation. Le travail commun débutera dans le courant de l'année 2016. Nous plaçons de grands espoirs dans cette opération qui devrait nous permettre de collecter des fonds dans le privé pour assurer le développement et la promotion du cheval des Franches-Montagnes.

2) Projet d'accouplements dirigés

Ce projet proposé par le HNS est réalisé par la fédération en collaboration avec cette institution. Son contenu a été défini durant l'automne 2015 ; il démarrera au printemps 2016 et durera 3 ans. Des accouplements de juments et d'étalons précisément choisis en fonction de divers critères, notamment des valeurs d'élevage et du degré de parenté, seront effectués dans la perspective d'engendrer des individus contribuant à maintenir une grande diversité génétique dans la race des Franches-Montagnes.

Aux dernières nouvelles, ce projet rencontre un intérêt limité dans le monde des éleveurs, ce qui est regrettable. Il devra encore faire l'objet d'une meilleure information et d'un soutien accru.

3) Tenue d'un registre des délégués

En vue de gagner en efficacité, le principe de la désignation de délégués officiels des syndicats à l'assemblée a été étudié et admis. Une grande majorité des membres de la fédération ont désigné leurs délégués et leurs suppléants (2 à 5 délégués et 1 à 2 suppléants chacun) sur demande de la fédération. Cela permettra à la fédération, à l'avenir, d'envoyer des informations à chacun des délégués et des suppléants ainsi qu'un dossier complet avant l'assemblée des délégués.

Il en résultera une réelle valorisation de la fonction de délégués ce qui constituera un avantage et un progrès pour tous. Le fonctionnement de la fédération s'en trouvera ainsi amélioré. Le registre des délégués devra pouvoir être établi définitivement durant les prochains mois.

4) Primes fédérales aux juments poulinières

La fédération a été consultée par l'Office fédéral de l'agriculture concernant l'élaboration d'un nouveau système de primes pour les juments poulinières. Cela fait suite aux pressions exercées depuis plusieurs années par les organisations de protection des animaux qui prétendent que les modalités actuelles d'octroi de ces primes favorisent la production de poulains de boucherie.

La Confédération veut absolument modifier le système actuel bien qu'il ait démontré sa pertinence et son efficacité et le remplacer par un autre qui ne fasse pas l'objet de critiques. La FSFM a proposé le système suivant : un montant fixe de 1.16 millions de francs (somme figurant actuellement dans le budget de l'OFAG) est disponible annuellement et intégralement utilisé indépendamment du nombre de chevaux enregistrés ; une prime de 400.- francs est attribuée au naisseur de chaque cheval présenté au test en terrain à l'âge de 3 ans, le solde du montant disponible (environ 900 000.- francs) est divisé par le nombre de juments suitées et le quotient ainsi obtenu est versé au propriétaire de chaque jument. Ce nouveau système renforcerait le soutien public à l'élevage ce qui serait opportun et pleinement justifié vu la régression constante des effectifs de chevaux FM. Pour l'heure, il est prévu que la Confédération élabore ses propositions et engage une procédure de consultation vraisemblablement en automne 2016.

5) Organisation de la filière « Viande chevaline suisse »

Quantitativement, la viande chevaline suisse ne représente pas un grand chiffre d'affaire. Il n'en demeure pas moins que ce créneau ne doit pas être négligé, si on désire réellement exploiter toutes les possibilités de sauvegarder notre élevage suisse.

Actuellement, la filière n'est pas officiellement organisée. Des pourparlers annuels ont lieu avec les représentants des importateurs pour fixer un prix des poulains de boucherie de référence et un prix indicatif pour les chevaux adultes. L'inconvénient majeur du système actuel réside dans le fait que la viande indigène, produite dans des conditions optimales du point de vue de l'environnement naturel et de la protection des animaux, n'est pas identifiée et qu'elle est noyée dans la masse de la viande importée qui représente plus de 90 % de la consommation suisse. Dans ces conditions, la viande d'origine suisse n'est pas pleinement valorisée.

Une analyse de la situation est en cours. Des discussions avec différents partenaires seront engagées au plus vite en vue de mettre sur pied une nouvelle organisation regroupant les acteurs de la filière intéressés par une meilleure valorisation de la viande suisse.

S'agissant du prix des poulains - 8.50 frs par kg PM -, il n'a pas pu être augmenté pour 2016 malgré une modification importante du système d'attribution des contingents d'importation de viande décidée par les chambres fédérales ; ces importations ont régressé de plus de 40 % durant les années 2013 à 2015 suite aux différents scandales qui ont éclaté à l'étranger. Ainsi les ressources alimentant la caisse de compensation créée par les importateurs en faveur de la production indigène se sont réduites d'autant.

6) Analyse de la procédure de sélection et d'approbation des étalons

Comme prévu, le groupe de travail ad-hoc a déposé son rapport en automne 2015. Une séance d'information réservée aux étalonniers et aux éleveurs d'étalons a eu lieu en novembre à Oensingen et a permis des échanges intéressants.

Vu le résultat de ces discussions, le comité de la fédération a donné un mandat complémentaire au groupe de travail portant notamment sur les points suivants : position du groupe de travail concernant le principe du maintien ou de la suppression du test en station, élaboration d'un nouveau système de calcul des résultats du test susceptible de remplacer le mode de calcul actuel et comportant des seuils à atteindre par chaque candidat indépendamment des résultats des autres (éviter ainsi l'élimination automatique d'un tiers des candidats), mise au point d'un système qui offre des chances égales aux différents modèles (moderne ou franches-montagnes typique) de chevaux, établissement d'un classement de synthèse entre les deux classements existants actuellement (SNEG et TES), proposition de mesures susceptibles de réduire les coûts du TES en particulier pour les candidats qui échouent, examen de l'opportunité ou non d'une approbation définitive à 3 ans .

Le groupe de travail déposera son rapport jusqu'à fin mai. Une consultation de tous les syndicats du pays et une campagne nationale d'information seront organisées à partir du mois d'août et jusqu'en novembre. Puis le comité élaborera des propositions de modifications du Règlement d'approbation des étalons à l'intention de l'assemblée des délégués d'avril 2017.

7) Apport de sang nouveau dans la race FM

En préambule, il convient de rappeler que cette démarche aurait pour objectif prioritaire de créer une lignée nouvelle de sélection dans notre race FM. Il s'agirait alors d'atteindre ce but sans détériorer les critères propres à notre cheval et qui font sa renommée internationale.

Le groupe de travail a déposé son rapport au mois de novembre 2014. Le dossier qui devait être présenté à l'assemblée des délégués 2015 a été retiré en dernière minute suite à la prise de position de l'Office fédéral de l'agriculture parvenue au comité deux jours avant l'assemblée. Dans sa lettre, l'OFAG nous informait que le projet ne serait pas soutenu financièrement par la Confédération et que le HNS ne collaborerait pas à sa réalisation.

Après analyse de la situation et une réflexion dans le cadre d'une réunion tenue à Berne en novembre, le comité a attribué un nouveau mandat au groupe de travail auquel il est demandé : d'actualiser le premier rapport du groupe, une prise de position des membres du groupe sur le principe d'un apport de sang, comment pratiquement réaliser le projet sans le soutien des instances fédérales ? définir précisément les critères de sélection des étalons et des juments qui seraient retenus pour le projet , comment utiliser les produits de croisement de première génération ? quels seraient les coûts du projet et qui les supporteraient ? les juments qui naîtraient dans le cadre du projet bénéficieraient-elles de primes fédérales ? quelles précautions devraient être prises pour éviter tout inconvénient de l'apport de sang ? en cas de décision positive de l'assemblée des délégués sur le principe, qui réaliserait le projet et qui en assumerait la surveillance ? autres suggestions ?

Le groupe de travail déposera son rapport ce printemps. Ensuite de quoi, la procédure prévue pour le dossier « Sélection et approbation des étalons » sera appliquée, à savoir l'information et la consultation de tous les syndicats d'août à novembre, la préparation par le comité de propositions précises à l'intention de l'assemblée des délégués de 2017.

8) Organisation du 20^{ème} anniversaire de la FSFM

Un comité d'organisation a été mis sur pied afin de préparer la commémoration du 20^e anniversaire de notre fédération. Cet événement aura lieu les 20 et 21 mai 2017 à Balsthal. Le but de cette démarche est d'organiser une manifestation spectaculaire et prestigieuse susceptible d'améliorer l'image de notre cheval en Suisse, mais aussi à l'étranger. En d'autres termes, il s'agit d'un investissement en faveur du cheval FM.

Le programme détaillé sera établi durant les prochaines semaines. Pour l'heure, on peut d'ores et déjà préciser qu'il s'agira d'une manifestation populaire réservée certes aux spécialistes, mais aussi à un large public d'intéressés et de néophytes. Pour réussir le pari d'atteindre ses objectifs, la fédération sollicitera une étroite collaboration de tous les amis du FM et de tous les syndicats.

9) Divers dossiers traités

9.1) Requête concernant le candidat étalon Rino

En application de l'article 2, al 2 du Règlement sur l'approbation des étalons (RAE) du 14 mars 2013, une requête a été introduite auprès de la Fédération par les propriétaires du candidat étalon Rino en vue de l'application d'une procédure exceptionnelle d'approbation de ce cheval en qualité d'étalon. Selon les requérants, il s'agissait d'une des dernières possibilités de sauver la lignée de sélection R.

Sur préavis de la commission d'élevage, le comité a rejeté cette requête pour les motifs suivants : insuffisances morphologiques du cheval, mère en classe C avec des valeurs d'élevage toutes inférieures à la moyenne.

9.2) Contingent de chevaux importés sans taxes

Durant l'été dernier, la Confédération a engagé une consultation portant notamment sur l'augmentation du contingent de chevaux importés sans taxes. Vu que le contingent en vigueur est déjà très supérieur aux exigences OMC et que l'élevage indigène des races principales régresse de façon préoccupante, la Fédération s'est opposée avec vigueur à cette demande émanant des importateurs. Finalement, la Confédération a maintenu le statu quo. Ce dont nous la remercions.

9.3) Directives concernant la nomination des délégués

Afin de pouvoir établir un répertoire des délégués à l'assemblée FSFM et ainsi de renforcer la collaboration et la coordination des activités entre la Fédération et les syndicats le comité a élaboré des directives concernant la désignation des délégués à l'assemblée FSFM.

9.4) Une BD consacrée au cheval des Franches-Montagnes

La Fédération s'est réjouie de l'édition de la BD de Derib « Le galop du silence ». Elle a soutenu financièrement cette opération. Il s'agit d'un instrument de promotion du cheval des Franches-Montagnes de portée exceptionnelle.

9.5) Meilleure valorisation des valeurs d'élevage

Dès 2016, des classements des étalons (20) et juments (50) ayant les meilleures valeurs d'élevage pour les critères type, comportement, attelage et équitation seront établis et publiés. Cette démarche a pour but de mettre à disposition des éleveurs un maximum d'informations utiles pour chaque décision touchant à la sélection.

9.6) Un demi-poste pour la promotion et la communication

Agroscope a créé un demi-poste de chargé de promotion et de communication en faveur de la race FM. La titulaire de cette fonction a débuté son activité en mars 2016. La FSFM entreprendra les démarches utiles à une coordination de toutes les activités et de tous les acteurs dans ce domaine.

9.7) Achats de chevaux FM par l'armée

En février dernier, l'armée a acheté 26 chevaux, à un prix moyen de 7300.- francs environ, pour satisfaire aux besoins des colonnes du train. Cette forme de soutien à notre élevage est très appréciée car elle exerce des effets importants sur le marché indigène et même à l'étranger.

9.8) Un postulat au Conseil des Etats

Le 10 mars 2016, la conseillère aux Etats du Canton du Jura Anne Seydoux, en collaboration avec ses collègues parlementaires fédéraux jurassiens, a déposé un postulat intitulé « Sauver la race des Franches-Montagnes et avec elle le savoir-faire des éleveurs ». Parmi les mesures préconisées, elle cite une meilleure protection à la frontière ainsi qu'un engagement financier plus important de la Confédération en faveur de la promotion des ventes.

9.9) Collaboration avec Jérôme Voutaz et Pierre Emonet

Ces meneurs et éleveurs multiplient les exploits en attelage à 4 avec leurs juments franches-montagnes ; le dernier en date : une 4e place au championnat du monde indoor à Bordeaux en février dernier. La Fédération, malgré ses moyens financiers limités, a établi une collaboration efficace avec ces ambassadeurs exceptionnels du cheval des Franches-Montagnes en Suisse et à l'étranger.

10) Conclusions et remerciements

Durant cette année 2015, de grandes satisfactions ont été enregistrées dans le domaine de la mise en valeur de notre cheval. Nos compétiteurs ont remporté plusieurs succès probants avec des franches-montagnes en Suisse et à l'étranger.

Les manifestations de promotion et de valorisation du franches-montagnes ont obtenu un franc succès dans toutes les régions du pays. L'animation régionale représente un des moyens des plus efficaces pour promouvoir notre cheval. Ce travail de communication et de relations publiques est indispensable et complémentaire à celui de la fédération. C'est pourquoi, j'adresse ma plus profonde reconnaissance aux responsables des syndicats et aux personnes privées pour ce travail colossal effectué dans les régions.

Mes remerciements les plus sincères vont à toutes celles et à tous ceux qui collaborent à la bonne marche de notre Fédération et au succès de ses activités. Ma gratitude va, ainsi, à toute l'équipe de la gérance, aux membres de la direction, du comité, des commissions, du collège des juges et des groupements divers qui nous assurent de leur appui permanent. **J'adresse enfin des remerciements à tous les éleveurs et utilisateurs de chevaux pour leur fidélité, pour la confiance qu'ils nous témoignent et pour leur collaboration.**

Bernard Beuret
Président FSFM